



République Française  
Mairie  
03250 Châtel-Montagne

Tél. 04 70 59 72 17  
E-mail : mairiechatel.montagne@orange.fr

Le 06 juillet 2020,

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le **10 juillet à 19h30** à la Mairie en session ordinaire.

**En cas d'empêchement, nous vous remercions de bien vouloir donner excuses et pouvoirs.**

**En raison des circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie du Covid-19, le Conseil Municipal se déroulera en présence du public dans la limite de 10 personnes maximum dans l'assistance.**

**Merci de vous munir d'un masque et d'un stylo et de respecter les gestes barrières.**

Veillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire  
Jean-Claude BRAT

Ordre du jour:

- 1) Élection des délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale du 27/09/2020.  
Fermeture de la séance.



*République Française*  
*Mairie*  
*03250 Châtel-Montagne*

*Tél. 04 70 59 72 17*  
*E-mail : mairiechatel.montagne@orange.fr*

Conseil municipal après la séance précédente :

Ordre du jour:

1. Mode d'envoi des convocations,
2. Convention pour la mise en place d'un collaborateur bénévole pour le projet de mise en lumière de l'église,
3. Convention d'occupation du domaine public avec le restaurant le 16 Arts pour la terrasse,
4. Recrutement de Mme Sophie FAVIER en complément de Mme Corine DELAGE,
5. Institution de la TLPE intercommunale (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure) et transfert de cette compétence à Vichy Communauté,
6. Projet d'aménagement des vestiaires pour les services techniques : délibération du principe et étude de devis,
7. Subventions aux associations,
8. Affaire SAS B3L, locataire de la commune,
9. Affaire BLASZKOWSKA, propriétaire à la Croix Cognat,
10. Désignations des délégués du CNAS,
11. Décision suite à l'appel d'offre voirie 2020,
12. Projet de donner la parole aux administrés,
13. Information sur le candélabre A22-71,
14. Information sur la voiture R5 stationnée sur le chemin au-dessus des Charriers,
15. Information rucher et convention avec le propriétaire,
16. Retour sur la formation ambroisie,
17. Retour sur la réunion forestière avec les maires des communes de Laprugne, Arfeuilles, St-Nicolas des Biefs, St-Clément et Châtel-Montagne,
18. Questions diverses.

